



# La gestion du baccharis à feuille d'arroche sur les marais de Guérande et du Mès



## RETOURS D'EXPÉRIENCES

# Gestion

GESTION

### 1 Présentation générale

#### SUPERFICIE

**2500** ha  
(marais de Guérande et du Mès)

#### DATE DE RÉALISATION

depuis **2004**

#### LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

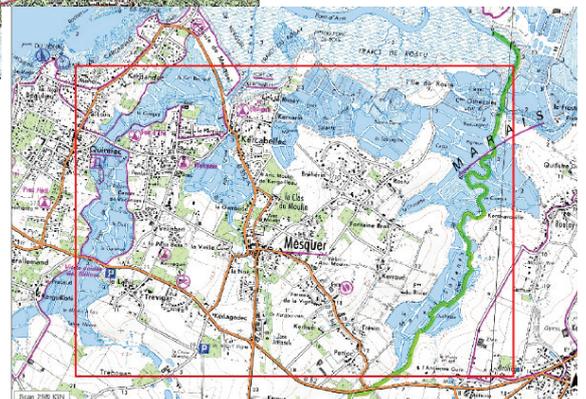
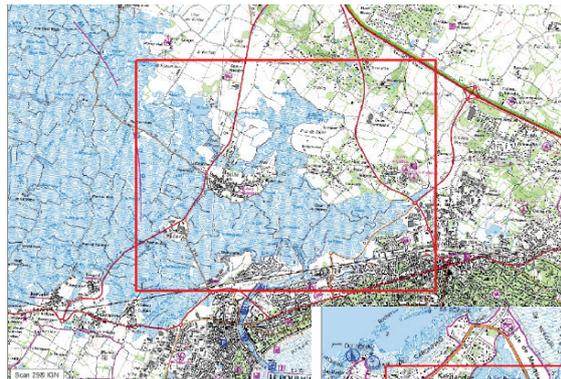
Région Pays de la Loire  
Département de Loire  
Atlantique  
Communes de Guérande et  
Mesquer

#### TYPE DE MILIEU CONCERNÉ PAR L'ACTION

Marais littoraux

#### ENJEU ASSOCIÉ À CETTE EXPÉRIENCE

Gestion des espèces invasives



SEPTEMBRE 2017



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

## Contexte

### CADRE DU PROJET

Politique Environnement de Cap Atlantique

### COÛT TOTAL

**15 000** euros/an

### FINANCEURS

2005-2009: AELB, Conseil départemental 44, Région Pays-de-la-Loire, Europe.  
Depuis 2009 Autofinancement

## Structure

**NOM** : Communauté d'agglomération Cap Atlantique

**ADRESSE** : 3 Avenue des Noelles, 44500 La Baule-Escoublac

**TÉLÉPHONE** : 02 51 75 06 80

**SITE WEB** : [www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)



## Descriptif de la structure

La communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique, Cap Atlantique, est un périmètre communautaire comprenant 15 communes s'étendant de la rive nord de l'embouchure de la Loire au marais du Mès, situées au sud de l'embouchure de la Vilaine. Ses compétences en environnement comprennent deux axes principaux: la protection, la gestion ou l'aménagement durable des espaces naturels d'intérêt communautaire, aménagés ou non par l'homme, ainsi qu'une politique de bassin-versant comprenant la protection, la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques, avec l'amélioration de la qualité des eaux.

Ces champs d'actions ont amené très tôt les services de Cap Atlantique à déployer un plan de gestion orienté vers le contrôle des invasions de baccharis. Initié dès la fin des années 1990, il s'est structuré à partir de 2004 pour permettre des actions coordonnées entre les différentes communes et les catégories d'acteurs concernés par ces nuisances.

## 2 Site d'intervention



© FMA

FORMATIONS BUISSONNANTES DE BACCHARIS EN FLEURS SUR LES MARAIS DE GUÉRENDE

La Communauté d'agglomération comporte 2500 ha de marais salés, en grande partie exploités par 290 producteurs de sel. Les marais de Guérande (2000 ha) au sud et les marais du Mès (500 ha) situés au nord présentent des infrastructures composées de bassins aménagés, reliés à la mer par des étiers plus ou moins aménagés. Le paysage se compose de bosses et de parcelles peu profondes, l'ensemble occupé par une végétation rase dépourvue

d'espèces arbustives. Les marges agricoles et périurbaines de ces secteurs connaissent des proliférations de baccharis à l'instar des marais.

## 3 Enjeux

Les formations buissonnantes denses de baccharis modifient le paysage en l'occultant partiellement. L'effet de coupe-vent induit des pertes de rendement d'évaporation des bassins de production de sel, ainsi qu'une altération de la pureté du sel en raison de la présence de graines (près d'un million par pied femelle) et de microparticules végétales. Les pieds épars et les buissons de baccharis induisent également une concurrence forte avec la flore locale et leur attractivité pour une avifaune moins typique des marais (passereaux communs) induit un glissement des peuplements aviaires. Ils constituent également des gîtes à lapins et divers organismes nuisibles.

### Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ **Freiner** l'expansion du baccharis
- ▶ préserver la **qualité des marais salants**
- ▶ maintien de la **flore et de la faune locale**

## 4 Actions mises en œuvre

Les actions de Cap Atlantique portent sur l'acquisition de connaissances, l'animation territoriale et le portage d'interventions de terrain.

**Avant 2004** : En 1999, une étude cartographique du *Baccharis halimifolia* sur les marais salants de Guérande et du Mès a été réalisée par un stagiaire. En parallèle, une étude bibliographique sur la biologie et les méthodes d'élimination du *Baccharis halimifolia* a également été produite.

Un « Groupe de travail baccharis » a été formé. Il était composé de divers acteurs : élus, paludiers, opérateurs de l'EID, ingénieurs écologues, Forum des Marais Atlantiques... Il en a découlé l'élaboration d'un cahier des charges d'élimination du *Baccharis halimifolia* à destination des paludiers, notamment pour ceux ayant souscrit un contrat OLAE (Opération Locale Agri-Environnement « marais salants de Guérande et du Mès »). Dans le contrat, des heures peuvent être consacrées à la gestion du baccharis.

Entre 2001 et 2003, en partenariat avec le Service Régional pour la Protection des Végétaux (SRPV), une expérimentation de produits phytocides a été menée. Deux types d'utilisation ont été testés : pulvérisation en plein et dévitalisation de souches. Pour la technique de pulvérisation en plein, les risques éco toxicologiques ont été évalués par un suivi botanique et des prélèvements d'échantillons d'eau et de sol.

Fin 2001, des actions de sensibilisation ont été organisées auprès des pépiniéristes et des paysagistes. La communauté d'agglomération a également participé au Comité Régional sur les Plantes Envahissantes des Pays de la Loire et à des colloques sur la gestion des espèces exotiques envahissantes.

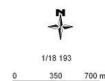
**D**epuis 2004 : Dans un premier temps, dans le cadre d'un stage, le baccharis a été cartographié sur le territoire de Cap Atlantique et une base de données a été créée. Un programme de coupe et de dévitalisation des stations (hors marais salants), a été mis en place annuellement pour un coût de 15 000 €/an (Dune de la falaise sur la commune de Batz-sur-Mer, Vallon arrière littoral de Porh Erster sur la commune de Piriac-sur-Mer, Bordure des marais de Kerbernard sur la commune de Mesquer...). Un suivi botanique des stations traitées a été effectué pendant trois ans par le Conservatoire Botanique National de Brest.

**C**ap Atlantique a élaboré un cahier des charges d'élimination du *Baccharis halimifolia* à destination des paludiers, notamment pour ceux ayant souscrit un Contrat d'Agriculture Durable, puis à une MAE dans lesquels des heures sont consacrées à sa gestion. En parallèle de ces actions, des documents de sensibilisation du public ont été diffusés (depuis 2001).

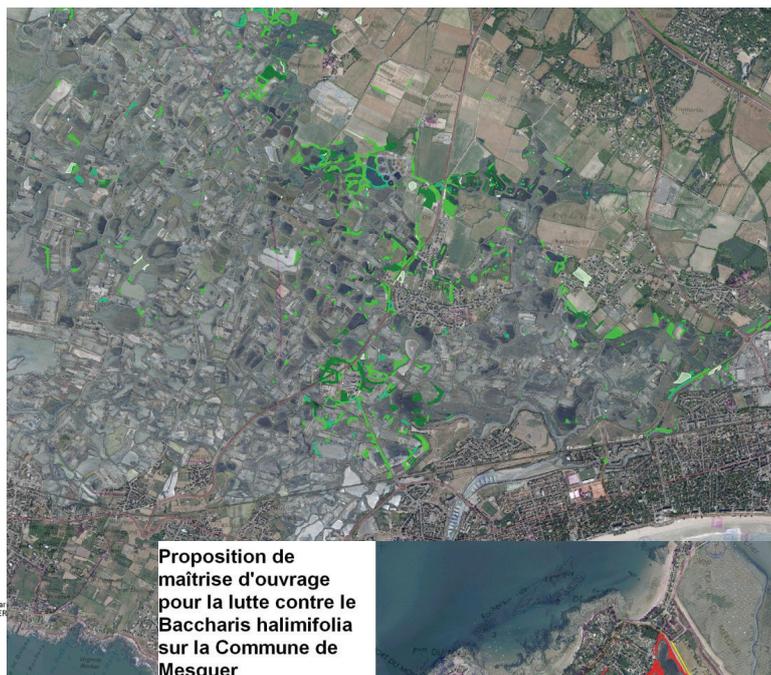
**E**n 2012, un stage a permis de cartographier et de faire un diagnostic chiffré de l'envahissement. Cet état des lieux a permis d'élaborer une stratégie d'organisation des territoires de la CDA pour la gestion des chantiers.

#### Localisation et typologie des stations de *Baccharis halimifolia* sur la Commune de Guérande (bas-Sissable, Careil-Mouzac)

- SEMS
- PIEDS SOLES
- FOURRE ARBUSTIF < 2m
- FOURRE ARBORESCENT > 2m



Sources :  
BD Ortho © & Bd Scan 2009 IGN mises à disposition par  
CG44 avec le soutien financier de GEOPAL et du FEDER  
Reproduction interdite.  
Cap Atlantique, 2012.  
Réalisation :  
© Cartographie-Cap Atlantique - Direction de  
l'Environnement, 02.28.54.13.10

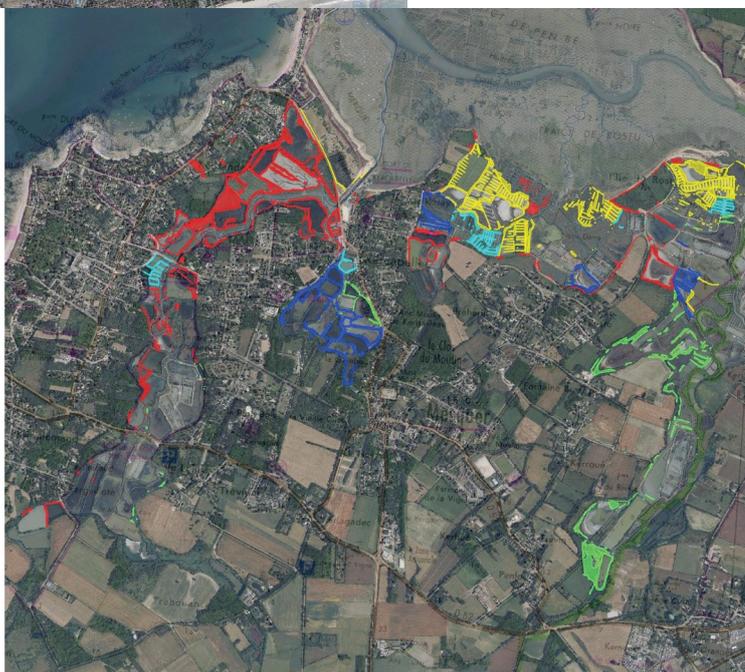


#### Proposition de maîtrise d'ouvrage pour la lutte contre le *Baccharis halimifolia* sur la Commune de Mesquer

- EXPLOITANT  
CAP ATLANTIQUE
- DEPARTEMENT
- SNCF
- PROPRIETAIRE
- COMMUNE
- PALUDIERS



Sources :  
BD Ortho © & Bd Scan 2009 IGN mises à disposition par  
CG44 avec le soutien financier de GEOPAL et du FEDER  
Reproduction interdite.  
Cap Atlantique, 2012.  
Réalisation :  
© Cartographie-Cap Atlantique - Direction de  
l'Environnement, 02.28.54.13.10



Cap atlantique a mis au point un panel de méthodes d'intervention, couplé à un diagnostic cartographié (typologie comprenant 4 classes de type de végétalisation) permettant de choisir les mieux adaptées en fonction des situations rencontrées. Les méthodes peuvent être employées de manière isolée ou combinées selon les secteurs, Cap atlantique proposant la solution la mieux adaptée au vu de son expérience depuis plus d'une décennie. Le tableau ci-dessous récapitule ces différentes méthodes d'interventions.

Méthode	Période	Condition	Avantages	Inconvénients
Arrachage manuel	De l'automne au printemps	Sol bien détrempe	-Impact faible sur l'environnement -Coût peu élevé si réalisé par des entreprises en réinsertion -Très efficace si le système racinaire est bien arraché	-Travail minutieux -Inefficace si le système racinaire n'est pas arraché -Taille maximum des Baccharis = 1m
Coupe	Fin été, automne	Période de sève descendante	-Rapide et ouvre le milieu -Peu d'impact sur l'environnement	-Méthode seule insuffisante. Doit être répétée tous les ans.
Arrachage pelle mécanique / mini pelle	Fin printemps, été	Sol sec, bonne portance	-Rapide -Efficace car dessouchage -Permet d'enterrer les rémanents	-Remodelage complet du sol : sol mis à nu -Coût important du au déplacement de la pelle.
Brûlage	Fin automne, hiver	Activité très réglementée (sécurité)	-Ouvre le milieu	-Méthode seule insuffisante -Méthode non sélective
Gyrobroyage	Fin été, automne	Période de sève descendante	-Rapide -Ouvre le milieu	-Méthode non sélective et insuffisante: Favorise une revégétalisation plus importante qu'avant le broyage.
Pulvérisation en plein	Fin printemps, été	Peu de pluviométrie	-Méthode très efficace -Méthode sélective des dicotylédones avec le Tordon 22K : le couvert de graminées reste intact -Peut s'appliquer après un gyrobroyage ou une coupe ou un arrachage manuel (si rejets apparaissent)	-Ne se pratique que sur des rejets de 10 à 50cm -Ne peut pas se faire dans des milieux sensibles (talus, dune, ZH) - Nécessite dérogation à l'Arrêté Préfectorale qui interdit les produits phytosanitaires en Zones humides
Dévitalisation de souche	Fin été, automne	Période de sève descendante	-Méthode efficace à 95% -Impact faible sur l'environnement car application ponctuelle.	-Ne peut pas se faire sur des trop petits sujets (1m50 min) -Coût de main d'œuvre élevé -Se fait immédiatement après la coupe -Nécessite dérogation
Immersion			-Très efficace si immersion du collet prolongée (au moins 3 mois)	-Se fait souvent dans le cadre d'autres travaux: remise en état d'unités hydrauliques, démoustication... -Impact obligatoire sur les habitats naturels colonisés
Salage*	Fin été, automne	Période de sève descendante Absence de pluie	-Méthode efficace -Bonne acceptation sociale (sel de Guérande...)	-Se fait immédiatement après la coupe -Ne peut pas se faire sur des milieux non salés et trop sensibles -Méthode non sélective. -Interdit à partir de début 2005

## Résultats

A l'échelle globale, en 8 ans (2004-2012), l'évolution du recouvrement a progressé de +198 % sur les marais de Guérande (couverture passant de 84 à 138 ha, sur les 2009 ha de marais), et de +7 % sur les marais du Mès (couverture passant de 46 à 49 ha sur les 652 ha de marais).

A l'échelle des communes, de grandes disparités sont observées en fonction de leur investissement dans la dynamique générale. Les actions de régulation se révèlent efficaces notamment sur le Croisic (diminution effective de 62%) et de Piriac sur Mer (stabilisation) et portent leurs fruits grâce à leur politique d'intervention épaulée par Cap Atlantique. Sur d'autres communes, les petits foyers n'ont pas été gérés par les communes et se sont donc développés, même modestement. D'autres secteurs plus touchés ont fait l'objet d'actions sporadiques ou n'ont pas encore investi de moyens dans cet enjeu (Mescquer, Saint Molf, Guérande).

Toutefois Cap Atlantique réserve un budget annuel de 15 k€ pour des actions ciblées sur des secteurs à forts enjeux de protection des habitats naturels ou de risque d'extension comme les bordures de marais. Ce budget est pour l'essentiel consacré à un ensemble de chantiers confiés aux paludiers qui s'investissent fortement dans le contrôle de cette espèce.

## Valorisation des actions

Le rôle fédérateur de Cap Atlantique devrait permettre à terme de contenir le phénomène en attendant une mobilisation plus complète des différentes communes, les solutions techniques étant au point.

Les actions de communication à destination du grand public, ainsi que le rapprochement avec les pépiniéristes et les jardinerie sur le territoire de la CDA demeurent des exemples par leur impact positif, qui ont permis une évolution des pratiques de plantation et des risques de ré-infestation continus que constituent ces sources.

## Perspectives

A l'échelle globale, cette stratégie peut présenter de bons résultats si les efforts des communes sont mutualisés. Elles agissent pour le moment de manière disparate malgré les efforts réalisés par les services de la CDA pour les convaincre de se coordonner.

Les saliculateurs demeurent des acteurs très impliqués dans la gestion de cette plante. Ils constituent des équipes mobiles encadrées par Cap Atlantique susceptibles d'intervenir sur toute la CDA, y compris sur les marges terrestres et urbaines.

En matière de stratégie, Cap Atlantique poursuit ses efforts de sensibilisation des communes et note une sensibilité accrue de ces dernières. Il propose notamment un schéma d'organisation issu des diagnostics actualisés, permettant une action clés en main, qui définit :

- les potentielles maîtrises d'ouvrages pour limiter l'espèce, l'organisation de la répartition des chantiers entre différents maîtres d'ouvrage et la part de chacun,
- les tactiques de lutte fondées sur une priorisation des actions locales.

### En savoir plus

Coué Flavien (2012). Étude Cartographique du *Baccharis halimifolia* sur la Presqu'île de Guérande. Mémoire de BTS GPN, Lycée agricole de Briacé, 45p.

Cockx Eve-Marie (2004). Lutte contre la prolifération d'une espèce invasive sur la presqu'île de Guérande : le *Baccharis halimifolia*. Mémoire d'ingénieur INP-ENSAT. 63 p+ annexes.

Fiche rédigée le Forum des Marais Atlantiques et validée par la DREAL Pays de la Loire

